



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Soudan

Question au Gouvernement n° 3088

Texte de la question

DARFOUR

M. le président. La parole est à M. Michel Diefenbacher, pour le groupe UMP.

M. Michel Diefenbacher. À ma question, qui s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères,...

Un député du groupe socialiste. Le voyageur !

M. Michel Diefenbacher. ...je souhaite associer mon collègue Jacques Remiller, président groupe d'amitié France-Tchad.

Trois cent mille morts, 2,5 millions de personnes déplacées, 3,5 millions de personnes dépendantes de l'aide alimentaire, 250 000 personnes livrées à elles-mêmes dans des conditions sanitaires épouvantables, c'est le terrible bilan de quatre ans d'horreurs au Darfour. Cette région est en effet le théâtre d'une guerre civile sanglante où violations massives des droits de l'homme et exactions inqualifiables sont commises chaque jour par les milices armées Janjawid, soutenues par les autorités de Khartoum.

La situation humanitaire est aggravée par les difficultés que rencontrent dans leur travail les organisations non gouvernementales : embuscades, pillages, vols de matériels, de vivres, de médicaments sont le lot quotidien, quand il ne s'agit pas de l'assassinat des travailleurs humanitaires.

Par sa gravité, ses risques de contagion, cette situation n'est pas sans conséquences diplomatiques.

L'installation de camps de réfugiés aux frontières du Tchad et de la République Centrafricaine, le vivier qu'ils constituent pour les rébellions tchadienne et soudanaise, les attaques dont ils sont de plus en plus souvent la cible, sans aucun respect pour les lignes-frontières, constituent un risque majeur de déstabilisation pour toute la région.

Après l'échec des initiatives de paix engagées depuis plus de deux ans, l'Union africaine a demandé, fin août, au Conseil de sécurité de l'ONU d'intervenir. L'envoi de 17 000 Casques bleus a été décidé, mais leur déploiement s'est jusqu'ici heurté au refus du gouvernement soudanais. Il semble toutefois que sa position soit en train d'évoluer.

Monsieur le ministre, vous étiez au Soudan voici quelques jours, et le Premier ministre s'est lui-même rendu au Tchad. Ma question est simple : pouvez-vous nous dire s'il existe aujourd'hui une lueur d'espoir pour le Darfour et pour la stabilité politique de la région ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Philippe Douste-Blazy, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, sans aucun doute la crise du Darfour est la plus inquiétante de toutes celles qui touchent le continent africain. Le risque est triple. Humanitaire tout d'abord, vous l'avez dit : 300 000 morts, 2,5 millions de personnes déplacées, 300 000 personnes qui ne peuvent avoir accès à l'aide humanitaire. Politique ensuite - il devient de plus en plus fort -, avec un risque de partition du Soudan et la remise en cause des accords du Sud-Soudan qui sont intervenus, je le rappelle, en janvier 2004 après vingt ans de guerre civile. Le troisième risque, qui est le plus grave, est l'extension de la crise du Darfour à l'ensemble de la région. Le Soudan est en effet le plus grand pays d'Afrique, avec neuf pays voisins, dont le Tchad et la République Centrafricaine.

La première urgence consiste à stabiliser l'action que nous menons au Darfour. L'Union africaine a ainsi décidé, à Abuja, le 30 novembre, de prolonger de six mois le mandat de sa force de maintien de la paix. Nous avons

obtenu du président soudanais Bachir qu'il accepte une force internationale hybride, composée de forces de l'Union africaine sur le terrain, avec un soutien logistique des Nations unies.

La seconde urgence est de prévenir l'extension du conflit, en particulier au Tchad et en République Centrafricaine. C'est la raison pour laquelle la France a proposé une présence internationale aux frontières du Tchad, du Soudan et de la République Centrafricaine. Le président Déby en a accepté le principe à la suite de la visite du Premier ministre au Tchad.

Pour autant, rien ne sera possible au Darfour sans application de l'accord politique d'" Abuja plus ", que les groupes rebelles doivent signer avec le gouvernement soudanais. La France y travaille activement.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Michel Diefenbacher](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3088

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 décembre 2006